



**Le recrutement et le développement des compétences
du personnel vous intéressent ?**

**Vous souhaitez vous impliquer dans un métier alliant
rigueur et ouverture vers les autres ?**

LES + BUROSCOPE

- + Une formation pratique et opérationnelle qui vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier
- + L'utilisation de logiciels métier, supports de formation, exercices & études de cas
- + La possibilité d'individualiser votre parcours ou de réaliser votre formation en contrat d'apprentissage

 **DUREE**
8 mois - 1078 h

dont 30 jours en entreprise à raison de 2 ou 3 jours par semaine

TAUX DE REUSSITE

SATISFACTION

90%

L'assistant.e RH met en oeuvre la politique RH définie dans son entreprise, dans le respect des règles juridiques et conventionnelles. Elle il assure la gestion opérationnelle, favorise les relations sociales, transmet les éléments variables de paie et contribue au développement des ressources humaines.

 **PROGRAMME**

L'objectif de la formation est la validation des 2 blocs de compétences constitutifs du titre professionnel « Assistant(e) ressources humaines ».

BLOC 1 : Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines (15 semaines)

BLOC 2 : Contribuer au développement des ressources humaines (8 semaines)

Les compétences visées par les blocs sont détaillées dans le référentiel (REAC) disponible sur le site du ministère de l'Emploi.

MODULES TRANSVERSAUX : Responsabilité sociale des entreprises, Compétences numériques, Soft skills, Agilité professionnelle et Techniques de recherche de stage et d'emploi.

**METHODES PEDAGOGIQUES**

80% en présentiel et 20% en distanciel.

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique

**MODALITES D'EVALUATION**

Pendant la formation, des cas pratiques, des questionnements oraux et des QCM évaluent l'acquisition individuelle des compétences.

Pour valider son titre, le candidat-e doit :

- > réaliser une évaluation passée en cours de formation (EPCF) pour chaque bloc de compétences.
- > préparer un dossier professionnel (DP) à partir des missions du stage et des cas réalisés en formation.
- > participer à la session d'examen selon les modalités décrites dans le référentiel d'évaluation.

**SUITE DE PARCOURS**

Licence pro ou Bachelor dans les domaines de la gestion des ressources humaines

**DEBOUCHES**

Assistant.e RH, Assistant.e formation, Assistant.e recrutement, Assistant.e RH et paie, Chargé.e des ressources humaines.

**CODE(S)**

[Fiche RNCP 6161](#)

Code CPF 244643

**POSSIBILITE CONTRAT APPRENTISSAGE**

AVEC LE SOUTIEN DE LA REGION BRETAGNE

Ce document n'est pas contractuel et peut subir des modifications - 18/12/20



CANDIDATURE

1. Envoyez votre CV et lettre de motivation à formations@buroscope.fr
2. Participez à une réunion d'information collective et passez les tests de recrutement.
3. Réalisez un entretien individuel pour évoquer votre projet professionnel et votre parcours de formation.



DATES DE SESSIONS

Les dates des prochaines sessions et des réunions collectives sont disponibles sur le site du [GREF Bretagne](#).



LIEU DE FORMATION

BUROSCOPE vous propose l'ensemble de ses formations dans le pays de RENNES.



ADAPTATION DES PARCOURS

Nos parcours sont composés de blocs de compétences intégrant les apports principaux de la formation et de modules transversaux apportant des compétences complémentaires pour l'emploi visé.

Lors du processus de recrutement, nous pouvons envisager avec vous une adaptation du parcours si :

- vous souhaitez vous présenter qu'à une partie des blocs de compétences
- vos compétences actuelles justifient une réduction de parcours
- vous souhaitez intégrer la formation par un contrat d'alternance



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Toutes nos formations incluent des temps d'accompagnement individuel, mis en œuvre par le formateur ou la formatrice référent·e. Ces temps permettent de réaliser un suivi personnalisé et du tutorat. Cet accompagnement est également l'occasion de vous mettre en relation avec des entreprises.



PUBLIC & FINANCEMENT

Nos parcours sont ouverts à tous les publics et des solutions de financement existent quelque soit votre statut.

- **Demandeur-euse d'emploi & personne de moins de 26 ans** : la région Bretagne finance certains de nos parcours avec le programme QUALIF Emploi. Une aide financière régionale peut également vous être versée pendant la formation. Nombre de place limité. Réponse au plus tard 1 semaine avant le début de la session.
 - **Salarié·e** : CPF Transition professionnelle, dispositif « Pro-A », etc. Le délai d'accord peut aller jusqu'à 6 mois en fonction des financeurs.
- De nombreux modes de financement existent, n'hésitez pas à nous contacter pour vérifier votre éligibilité.



ACCESIBILITÉ

Nos bâtiments sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le cas échéant, une adaptation du poste de travail est étudiée par la référente handicap en lien avec les structures concernées.

Un aménagement d'épreuve peut être demandé si vous êtes reconnu·e travailleur·euse handicapé·e (RQTH) ou présentez un trouble de santé vous invalidant de manière permanente ou temporaire.